



# "RELEVÉ DE COMPTE CLUB" SUR FOOTCLUBS

## Nouveautés

Mis en place depuis plusieurs saisons pour l'ex-District Maritime Nord, le relevé de compte via FOOTCLUBS arrive maintenant pour TOUS.

A l'ouverture de FOOTCLUBS, 2 messages vous informent qu'un nouveau relevé de compte est "disponible" et qu'il est "non réglé".

The screenshot shows the FOOTCLUBS interface. At the top, there's a navigation menu with icons for home, search, messages, and help. The main content area displays a welcome message and statistics: Licences (0), Educateur (0), Joueurs fédéraux (0), and Compétitions (140). Below this, there's a section for 'MESSAGES CENTRE DE RESSOURCES'. A message from the District (dated 08/11/2017) states 'Nouveau relevé de compte disponible'. A callout box highlights a 'COMPTABILITÉ' notification with '1 relevé(s) non réglé(s)'. Another message from the Fédération Française de Football (dated 10/10/2017) is also visible.

### Consultation dans FOOTCLUBS

En cliquant soit sur le message ci-dessus « **1 relevé non réglé** » soit sur « **Menu - Organisation - Etat du compte** », vous arriverez sur l'écran où apparait la somme « **à payer** ».

The screenshot shows the 'Etat du compte' page in FOOTCLUBS. The page title is 'Organisation > Etat du compte'. Below the title, there's a description of the function and a table of account statements. The table has columns for 'Centre de gestion', 'Solde en comptabilité', 'Date', 'Montant', and 'Suivi'. The 'Suivi' column is further divided into 'Réglé' and 'à payer'. The table shows three entries: 'FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL' (Non disponible), 'LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE' (842.00 Débiteur, 04/10/2017, 2 388.00 Réglé), and 'DISTRICT DES FLANDRES' (598.12 Débiteur, 07/11/2017, 598.12 à payer). A red arrow points to the 'à payer' amount in the 'DISTRICT DES FLANDRES' row.

Centre de gestion	Solde en comptabilité	Date	Dernier relevé	
			Montant	Suivi
FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL	Non disponible			
LIGUE DE FOOTBALL DES HAUTS-DE-FRANCE	842.00 (Débiteur)	04/10/2017	2 388.00	Réglé
DISTRICT DES FLANDRES	598.12 (Débiteur)	07/11/2017	598.12	598.12 à payer

Sur la ligne du DISTRICT DES FLANDRES, cliquez sur « dernier relevé - montant », vous pourrez prendre connaissance de toutes les écritures du relevé concerné.



Il vous est possible d'imprimer votre relevé pour la comptabilité de votre club :  
**« Editions et Extractions / Compte : 6803 District des Flandres – choisir dernier relevé - relevé complet – valider ».**

**Footclubs**  
 Mon espace club FFF ★

Saison 2017-2018 ▼

Organisation > Editions et extractions > Derniers relevés

[En savoir +]

Cette fonction est à utiliser pour éditer sur une imprimante le détail des écritures du relevé préparé par chaque centre de gestion. Deux choix d'édition sont disponibles : le relevé complet (à son coupon détachable) ou uniquement le coupon que vous joignez à votre règlement.  
 Fiche ORGANISATION n° 8 : [Editions et extractions](#) et Fiche MISE EN ROUTE n° 5 : [Les outils](#)

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Code OFFIFOOT
- Membres du club
- Educateurs du club
- Cotisations licenciés
- Etat du compte
- Centres de gestion
- Procès-verbaux
- Editions et extractions
- Licences

Détail comptes  Derniers relevés  Educateurs  Membres  Fiche club

Compte: **6803 DISTRICT DES FLANDRES** ▼

Relevé complet  Coupon détachable

Valider ● Rafraichir ●

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2017 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation](#) en acceptant et en respectant les dispositions.

Voilà, le relevé de compte est prêt à imprimer.

**Footclubs**  
 Mon espace club FFF ★

Saison 2017-2018 ▼

Travaux demandés

[En savoir +]

Cette fonction permet de télécharger et d'imprimer, en cliquant sur leur nom souligné, les documents PDF et XLS qui ont été produits. Les documents sont conservés durant 7 jours en changeant la date en pré sélection.  
 Fiche MISE EN ROUTE n° 5 : [Les outils](#)

Organisation

- Identité club
- Utilisateurs Footclubs
- Code OFFIFOOT
- Membres du club
- Educateurs du club
- Cotisations licenciés
- Etat du compte
- Centres de gestion
- Procès-verbaux
- Editions et extractions
- Licences
- Educateurs
- Compétitions

Depuis: Aujourd'hui Statut: Mode: Prévue le:

Afficher ●

▲ Titre	N°	Type	Demandé le / à	Terminé le / à	Etiquettes	Prévue le	Vol.
<a href="#">Derniers relevés</a>	17672846	PDF	09/11/2017 09:06	09/11/2017 09:06			2

◀◀ De 1 à 1 sur 1 ▶▶

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Fédération Française de Football 1997-2017 Usage strictement réservé aux clubs de football. L'utilisateur du Site reconnaît avoir pris connaissance des [Conditions Générales d'Utilisation](#) du Site en acceptant et en respectant les dispositions.

La date butoir de règlement du relevé sera indiquée sur le site internet du District. En cas de non-règlement dans les délais, il sera fait application de l'article 77 du barème financier du District.

À défaut de paiement, il sera fait application de l'article 160 des Règlements Généraux du District des Flandres de Football.